CS 58212 36 avenue Jean
Mermoz
69355 LYON CEDEX 08
Tel : 04.72.78.44.62
Fax : 04 72 78 44 68

SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° 14-11-014296

DEKRA Industrial S.A.S.
Siège Social : 19 rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, BP 308 - 87008 LIMOGES Cedex 1
www.dekra-industrial.fr – TVA FR 44 433 250 834
S.A.S. au Capital Social de 8 628 320 € - Siren 433 250 834 RCS LIMOGES - NAF 7120B

Attestations d'assurance et Attestation sur l'honneur Dekra Industrial

VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES

ATTESTATION D'ASSURANCE 2015
validée par la Compagnie AXA CORPORATE SOLUTIONS

Nous soussignés, **VERSPIEREN,** Courtiers d'Assurances, 1 avenue François Mitterrand à Wasquehal 59290, certifions que la Société:

Nom : DEKRA Industrial Holding SAS

Adresse : P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex

est titulaire par notre intermédiaire auprès de la Compagnie d'Assurances :

Nom : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

Adresse : 4 rue Jules Lefebvre 75426 PARIS CEDEX 09

d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE** n° **XFR0050627LI** dont la cotisation est payée.

1. **Les sociétés assurées par ce contrat** sont les suivantes : **Dekra Industrial Holding SAS, DEKRA Industrial SAS .**

2. **Les activités garanties par ce contrat** sont les suivantes :

- Bureau de contrôle, contrôleur technique, dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité-santé », examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité de l'air.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Etudes, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets).
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.
- *A l'exclusion de toute opération, mission et prestation de maîtrise d'œuvre,* sauf celles très occasionnelles , et sauf celles de maitrise d'œuvre et de bureau d'études techniques pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissement desservant des batiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités locales.
- *A l'exclusion de toutes activités ou* ***dommages liées à la présence d'amiante.***

Siège social :
1, avenue François Mitterrand
59290 Wasquehal

Tel. : 03.20.45.77.91
Fax : 03.20.45.69.20
www.verspieren.com

VERSPIEREN – S.A à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 000 000 euros
SIREN 321 502 049 - RCS Roubaix-Tourcoing – N° Orias : 07 001 542 – www.orias.fr
N° de TVA intracommunautaire : FR 45321502049 - C.C.P. Lille 959 M - A.P.E. 6622 Z – SIRET 321 502 049 000166

VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES

Suite de l'attestation dekra industrial

3. **Les sommes assurées et franchises de ce contrat** sont les suivantes :

- **RESPONSABILITÉ CIVILE NON IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE GENERALE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels :	15.000.000 euros par sinistre dont : • pollution, atteintes à l'environnement : 1.525.000 euros par sinistre et année d'assurance, ce montant comprenant également les dommages matériels et immatériels • pour l'ensemble des dommages matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs : 15.000.000 euros par sinistre dont 1.525.000 euros par sinistre pour les dommages immatériels non consécutifs

- **RESPONSABILITÉ CIVILE IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels, immatériels et frais	15.000.000 euros par sinistre et année d'assurance dont : • **6.000.000 euros par sinistre et année d'assurance pour l'ensemble des risques suivants** : Dommages immatériels non consécutifs et responsabilité décennale ouvrages de génie civil. • Frais préventifs de nouvelles études : 76.225 euros **par sinistre et année d'assurance.**

- **FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE** (sauf dommages corporels)
 - Responsabilité Civile Générale : 1 524 euros
 - Responsabilité Civile Professionnelle : activités « hors construction » : 30.000 **euros, avec un maximum de 228 674 euros par année d'assurance** ; activités « construction » : 50.000 euros.

4. Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence du contrat d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions du contrat. Cette attestation est valable du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Fait à Wasquehal, le 19 décembre 2014

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances
au Capital de 160 000 000 euros - 393 227 384 RCS Paris
Siège Social : 26, rue Lefebvre
75015 PARIS Cedex 08
Tél. : +33 1 56 92 80 00 - Fax : + 33 1 56 92 80 01
www.axa-corporatesolutions.com

VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES
DSE-GE1
1, avenue François-Mitterrand
59290 WASQUEHAL
Tél. 03 20 45 77 91 - Fax 03 20 45 69 20

Siège social :
1, avenue François Mitterrand
59290 Wasquehal

Tel. : 03.20.45.77.91
Fax : 03.20.45.69.20
www.verspieren.com

VERSPIEREN – S.A à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 000 000 euros
SIREN 321 502 049 - RCS Lille Métropole – N° Orias : 07 001 542 – www.orias.fr
N° de TVA intracommunautaire : FR 45321502049 - C.C.P. Lille 959 M - A.P.E. 6622 Z – SIRET 321 502 049 000166

VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES

ATTESTATION D'ASSURANCE DEKRA « Diagnostics Amiante »
validée par la Compagnie AXA CORPORATE SOLUTIONS

Nous soussignés, **VERSPIEREN**, Courtiers d'Assurances, 1 avenue François Mitterrand 59290 Wasquehal, certifions que la Société :

Nom : DEKRA Industrial Holding SAS

Adresse : P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308 – 87008 LIMOGES CEDEX

est titulaire par notre intermédiaire auprès de la Compagnie d'Assurances :

Nom : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

Adresse : 4 rue Jules Lefebvre 75426 PARIS CEDEX 09

-d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE** n° **XFR0050627LI**
-d'un contrat **RESPONSABILITÉ CIVILE Atteintes à l'environnement** n° **XFR0048625FI09A**

couvrant les sociétés Dekra Industrial Holding SAS et Dekra Industrial SAS.

Les activités garanties par ces contrats sont notamment les suivantes :

Missions « diagnostics de présence d'amiante dans les bâtiments, assistance technique amiante, mesures d'empoussièrement d'amiante, coordination SPS lors de chantiers de désamiantage »

Les sommes assurées au titre de ces deux contrats sont notamment les suivantes :

RESPONSABILITÉ CIVILE IMPUTABLE AUX « MISSIONS » (RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE)

Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus : **8 millions euros** par **sinistre et année d'assurance**

Dommages immatériels non consécutifs : **4 millions euros** par sinistre et année d'assurance

Frais de prévention de nouvelles études : **76.225 euros par sinistre et année d'assurance**

FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE
150.000 euros par sinistre

Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence des contrats. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions des contrats. Cette attestation est valable du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Fait à Wasquehal, le 19 décembre 2014

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances
Siège Social : 4 rue Jules Lefebvre
75426 Paris Cedex 09
Tél. : +33 1 56 92 80 00 - Fax : + 33 1 56 92 80 01
www.axa-corporatesolutions.com

VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES
DSE-GE1
1, avenue François-Mitterrand
59290 WASQUEHAL
Tél. 03 20 45 77 91 - Fax 03 20 45 69 20

Industrial Services
DEKRA Industrial SAS
19, rue Stuart Mill
87008 LIMOGES

ATTESTATION

La soussignée DEKRA Industrial SA, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 013 549,44€ dont le siège social est à LIMOGES (87000) – 19, rue Stuart Mill, ZI de Magré, et immatriculée sous le numéro SIREN 692 026 693 RCS LIMOGES, représentée par son Président du Directoire, Roland GERDON,

Présidente de la société DEKRA Industrial SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 8 628 320€ dont le siège social est situé à LIMOGES (87000) – 19 rue Stuart Mill, ZI de Magré et immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES,

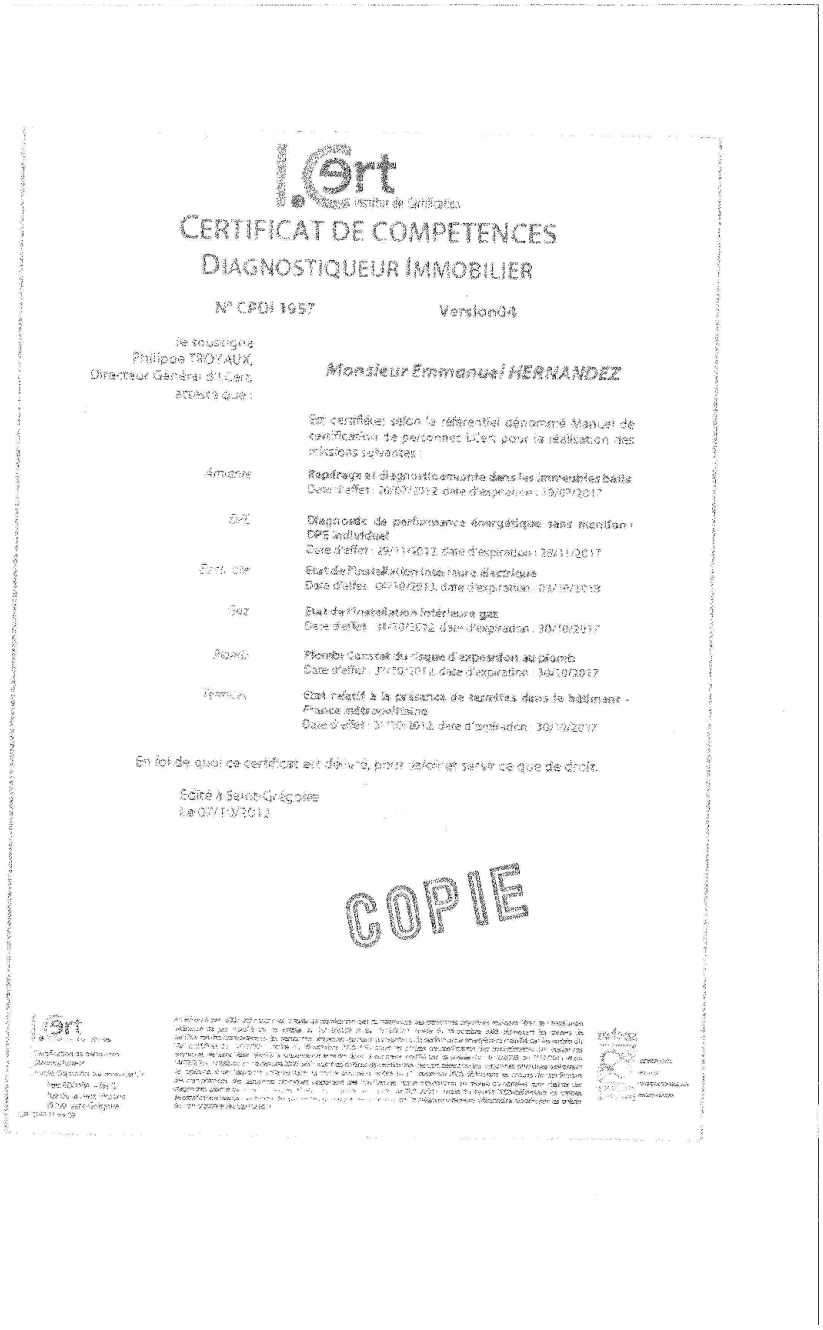
Atteste sur l'honneur que pour l'établissement des rapports et constations définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L.271-4 ainsi qu'à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du même code et :

- Dispose des moyens en matériel et en personnel appropriés,
- Emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- Est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- N'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli à Limoges, le 5 janvier 2015
Pour servir et valoir ce que de droit

Bernard LE COUPANEC
Directeur Général

Certificat de compétences



I'Cert
Institut de Certification

CERTIFICAT DE COMPETENCES
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 1057 Version04

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I'Cert,
atteste que :

Monsieur Emmanuel HERNANDEZ

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I'Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante — Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 26/07/2012 date d'expiration : 25/07/2017

DPE — Diagnostic de performance énergétique sans mention / DPE individuel
Date d'effet : 29/11/2012 date d'expiration : 28/11/2017

Elec. cie — Etat de l'installation intérieure électrique
Date d'effet : 08/10/2012 date d'expiration : 07/10/2018

Gaz — Etat de l'installation intérieure gaz
Date d'effet : 31/07/2012 date d'expiration : 30/10/2017

Plomb — Plomb (Constat du risque d'exposition au plomb)
Date d'effet : 01/10/2012 date d'expiration : 30/10/2017

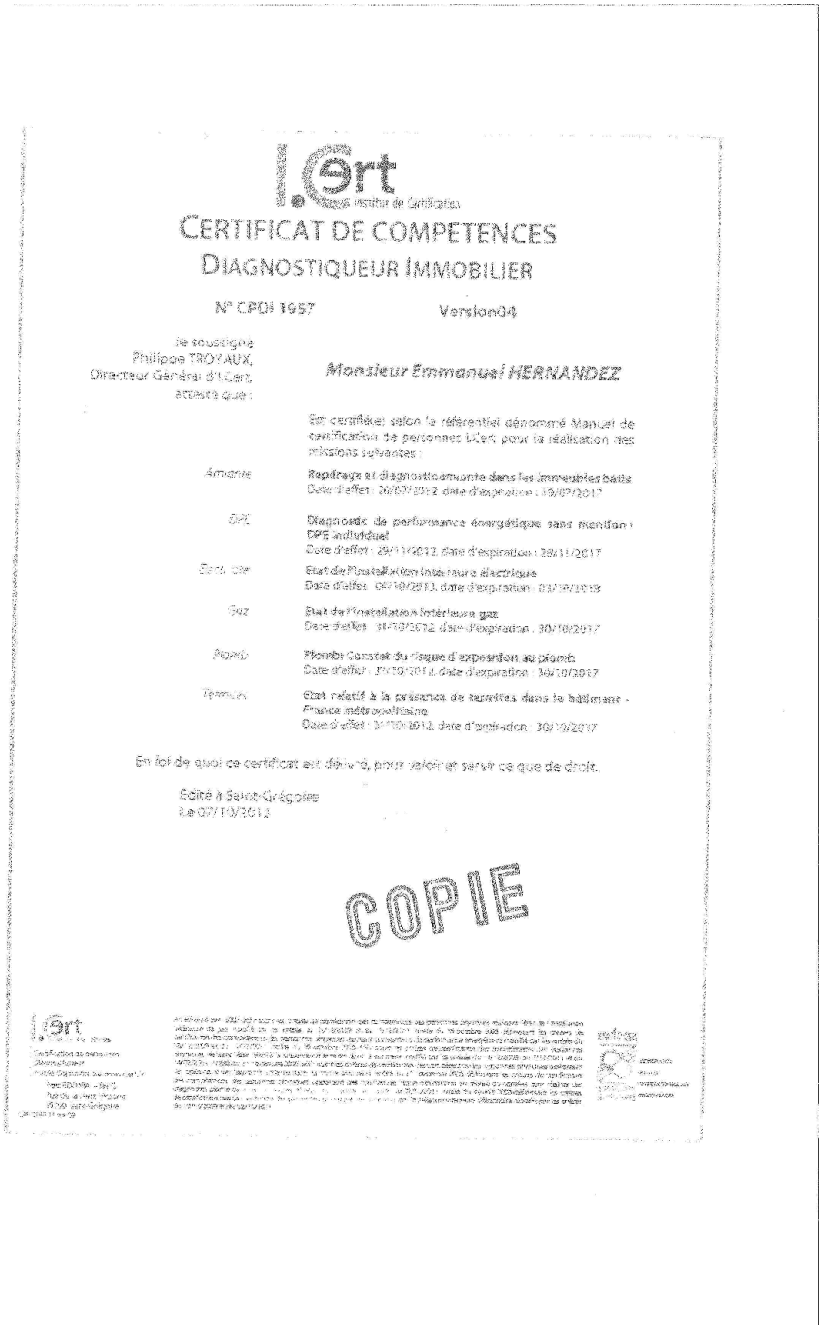
Termites — Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 31/10/2012 date d'expiration : 30/10/2017

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/10/2012

COPIE

Certificat de compétences



I'Cert
Institut de Certification

CERTIFICAT DE COMPETENCES
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 1057 Version04

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I'Cert,
atteste que :

Monsieur Emmanuel HERNANDEZ

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I'Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante — Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 26/07/2012 date d'expiration : 25/07/2017

DPE — Diagnostic de performance énergétique sans mention / DPE individuel
Date d'effet : 29/11/2012 date d'expiration : 28/11/2017

Elec. cie — Etat de l'installation intérieure électrique
Date d'effet : 08/10/2012 date d'expiration : 07/10/2018

Gaz — Etat de l'installation intérieure gaz
Date d'effet : 31/07/2012 date d'expiration : 30/10/2017

Plomb — Plomb (Constat du risque d'exposition au plomb)
Date d'effet : 01/10/2012 date d'expiration : 30/10/2017

Termites — Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 31/10/2012 date d'expiration : 30/10/2017

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/10/2012

COPIE